

Le règlement RGPD

Identifier les enjeux et appliquer un plan d'actions

► Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- identifier les enjeux de la protection des données
- appliquer un plan d'actions dans son organisation

Public : tout public

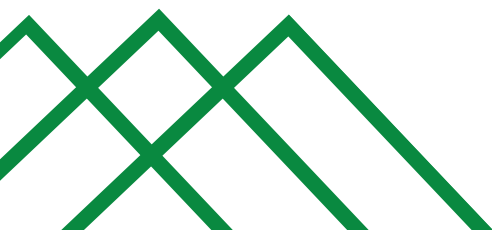
Taille du groupe : 2 à 10 personnes

Prérequis : aucun

► Modalités de déroulement

En présentiel ou à distance	7 heures	45 Rue de Metz 57130 Jouy-aux-Arches ou chez le client	Formation inter- entreprise : 350€ net / personne Intra-entreprise : sur devis
-----------------------------------	----------	--	--

*Prise en charge possible Opco



► Modalités et moyens

Modalité d'inscription

Demande à envoyer sur www.arkadia-formation.fr, par mail ou téléphone.

Validation de l'inscription après validation des prérequis et du profil de l'apprenant (par téléphone ou mail) puis signature du devis et de la convention de formation.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre méthode transmissives (pour la théorie), expérientielles (pour partager l'expérience de chacun) et découverte active (pour s'appropriier les concepts).

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation de départ
- Evaluation de la satisfaction à chaud, evaluation à froid sur la transfert des acquis (questionnaire en ligne)
- Validation finale : Quiz

Matériel nécessaire

- Un ordinateur
- Une connexion internet
- Navigateur web

Personnes chargées du suivi pédagogique et technique

Le formateur

La conseillère pédagogique

Moyen de suivi administratif

- Convention de formation
- Programme détaillé
- Emargement
- Certificat de réalisation

► Modalités et moyens

Moyens utilisés pour la formation

- Ressources digitales envoyées par mail à l'apprenant
- La formation aura lieu dans une salle de réunion équipée wifi et vidéoprojecteur

Modalités de suivi et d'assistance

Session en présentiel
Mail : virginie@arkadia-formation.fr
Téléphone : 03 72 39 62 42

Nature des travaux demandés aux stagiaires

Commencer à remplir le Registre RGPD
Réponse à 1 Quiz d'évaluation finale.

Conditions de réponse

Réponse en 48h maximum (hors week-end et jours fériés)

► Formateur

Amaury est juriste et formateur certifié depuis 2017. C'est en cabinet d'avocats qu'il fait ses premières armes avant de s'envoler pour Montréal, où il prendra part au développement de startups dans le domaine de l'entrepreneuriat solidaire. De retour en France, il crée son entreprise et se donne pour objectif de rendre le droit clair et accessible afin de permettre aux salariés et aux dirigeants de maîtriser les risques juridiques liés à leur activité. Spécialisé en création d'entreprise, droit social et conformité réglementaire, il prône une vision opérationnelle du droit. Plus qu'une contrainte, le droit devient alors un levier de croissance qui pérennise l'activité.



Programme détaillé

Le règlement RGPD

Identifier les enjeux et appliquer un plan d'actions

- **Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR)**

- Présentation du cadre réglementaire du RGPD
- Notion de donnée à caractère personnelle et catégorie de données
- Définitions fondamentales du traitement licite des données
- Application du RGPD à son entité (entreprise, association, service public...)
- La notion de données sensibles
- IA et nouveaux enjeux du RGPD

- **Agir pour se mettre en conformité**

- Etablir une documentation de conformité
- Réaliser un registre des traitements
- Définir des durées de conservation adéquates
- Politique de confidentialité
- Transfert de données hors UE
- Le cas particulier des Cookies

- **Respecter les droits des personnes**

- Focus sur la notion de consentement
- L'analyse d'impact
- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO)
- Faire droit à une demande émanant d'un usager, méthode et délai
- Encadrer la sous-traitance et sécuriser les données à caractère personnelle

- **Les sanctions relatives à la non conformité**

- Contrôle de l'autorité administrative indépendante (CNIL)
- Mise en jeu de la responsabilité civile de l'entité en cas de préjudice avéré
- Sanctions pénales en cas de traitement illicite
- Atteinte réputationnelle
- Pleine intégration du RGPD dans la RSE contemporaine